

Extrait du procès-verbal
de la séance du Conseil général de Burtigny
du mercredi 5 mars 2014 à 20h00 à la grande salle de Burtigny

1. Appel

Le président ouvre la séance en saluant la municipalité, les conseillers et Madame Danièle Collomb du Journal La Côte. 29 conseillers sont présents, 13 excusés et 7 absents.

2. Procès-verbal de la séance du 11 décembre 2013

Le procès-verbal est accepté par 26 oui et 3 abstentions.

3. Règlement communal sur la protection des arbres et bosquets : préavis n° 1/2014

La commission des arbres recommande au conseil d'accepter le règlement.

- **Votation** : Par 24 oui, 0 non et 3 abstentions clairement manifestées, le conseil accepte le Règlement communal sur la protection des arbres et bosquets, tout en demandant à la Municipalité de corriger l'erreur de syntaxe à l'article premier, sans en changer le sens.

4. Adhésion à l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours : préavis n° 2/2014

Le président annonce que le bureau a nommé Monsieur Daniel Hofer suppléant de la commission.

Monsieur Cédric Corino s'étonne que les statuts n'aient pas été remis avec le préavis, alors qu'on demande au conseil de se prononcer sur l'acceptation des statuts.

Le président propose de voter sur le principe de l'adhésion à l'Association intercommunale SDIS Gland-Serine et de reporter la votation sur les statuts à une prochaine séance du conseil.

- **Votation** : par 28 voix, les conseillers acceptent l'adhésion à l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours SDIS Gland-Serine.

5. Communications de la municipalité

- Sécurisation de la route principale : des discussions sont en cours, mais que la procédure avec l'état est longue ; la commission d'urbanisme sera entendue à ce sujet.
- Boursière : Madame Brigitte Tille prend une retraite anticipée et quitte sa fonction fin mai. La Municipalité cherche à repourvoir ce poste ; les éventuelles propositions sont à adresser à la secrétaire municipale.
- Cabine téléphonique : contrairement à ce qui avait été annoncé lors de la dernière séance du conseil, la cabine téléphonique n'a pas été ôtée, mais Swisscom a changé le système, qui donne maintenant la possibilité de payer avec des francs suisses, des euros et des cartes de crédit.
- Plusieurs événements prévus ces prochains mois :
 - vendredi 14 mars : concert de soutien pour la restauration du chœur de l'église, avec Doris Sergy ;
 - vendredi 21 mars : soirée raclette à la grande salle organisée par le GABU ;
 - vendredi 4 avril : goûter « Villajoie » pour les enfants et les aînés de notre commune ;
 - samedi 24 mai : repas de soutien multiculturel en faveur de la restauration du chœur de l'église, organisée en collaboration avec la paroisse.
- Rénovations du chœur de l'église : Le dossier a été transmis à un architecte qui s'occupe des monuments historiques. Les travaux les plus urgents s'effectueront au cours du printemps.
- Ecoles : 9 nouvelles classes sont conventionnées à l'AISE. Les classes ne sont pas suffisantes en vue du pic démographique. Il faudra ajouter des éléments modulaires sur le site de Le Vaud.

6. Divers et propositions individuelles

Une conseillère se renseigne sur l'avancement du PPA. Madame Valérie Jeanrenaud répond que le dossier sera envoyé la semaine prochaine au canton et que le battoir a été repris dans le PPA. Le PPA passera au conseil jusqu'à la fin de l'année. Les oppositions n'ont pas toutes été levées.

Le président remercie chacun pour sa participation. La séance se termine à 21h15.

Le président
François Raval

La secrétaire
Eliane Hofer